



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Le site internet de la commune
- Restaurant Scolaire : Menus - Commission
- Inscriptions sur la liste électorale
- Elections municipales 2026
- Sécurité des piétons
- Permanences des élus
- En bref : Travaux dans le cimetière Toussaint, Cité des Métiers, SACPA
- Mesures de biosécurité des basses cours

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Retour sur la journée citoyenne du 13/09
- Conduite prudente et relevé du radar pédagogique la Ville Méen
- Compte Rendu du Conseil Municipal du 18/09
- Repas du CCAS le 11/10 : dernières inscriptions
- Révision du PLU : prenez date : enquête publique du 05/11 au 05/12

LANDEH'TALENTS 2025

les 8 et 9/11

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

- Elections 2025
- Halloween le 31/10

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la Une : les semaines de la santé mentale
- Infos pratiques :
 - Centres de loisirs - pôles ados
 - Ateliers SIJ
 - La ludothèque repart en tournée
 - Conservatoire : séances d'éveil musical

- Le Centre Social Intercommunal
- Lieu d'accueil enfants parents
- Producteurs et artisans locaux : candidatez pour les vœux 2026
- L'info environnement du mois : les Landes de la Poterie
- Agenda

BIBLIOTHEQUE DE L@NDEHEN

- Tarifs - horaires
- Biblio' Enfant les mercredis 1-8 et 15/10
- Biblio' Bébé le 2/10
- Biblio' Adulte le 18/10
- Biblio' Ados le 28/10 avec la Cité des Télécoms
- Exposition photo dès le 03/10

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Forum des associations : Remerciements
- Comité de Gestion : le 06/10
- Amicale des boulistes : concours le 18/10
- Club des Aînés : activités du mois d'octobre
- VTT Land' : randos le 5/10
- Comité des fêtes : Assemblée générale le 25/10
- Familles Rurales : Stage découverte « couture et couleurs » ados – zumba enfant – Atelier duo bien-être le 19/10
- UNC – OPEX- Soldats de France et Membres associés : prenez date : cérémonie du 9/11

ANNONCES - COMMUNIQUES

Prochaine gazette : date limite de dépôt de vos articles en mairie : 13 octobre 2025

Mairie - Tél 02.96.30.03.21 - Mail: mairiedelandehen@wanadoo.fr

Site : www.landehen.fr Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 15 - samedi : 9 h – 12 h

Bibliothèque de L@ndéhen : 02.96.30.31.66 - Mail : bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Site internet www.landehen.fr



- Je veux tondre ma pelouse ce dimanche, à quels horaires suis-je autorisé à le faire ?
- Je cherche un artisan sur la Commune.
- Je recherche les heures d'ouverture et les animations de la bibliothèque de L@ndéhen
- J'ai des soucis de voisinage, et je souhaite contacter le médiateur, ...



RETROUVEZ TOUTES CES INFORMATIONS SUR LE SITE www.landehen.fr.
Retrouvez toutes les informations de votre gazette en ligne sur www.landehen.fr
entre le 15 et le 20 de chaque mois.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le déjeuner doit comprendre : une crudité, un fruit ou légume cru (C)- de la viande ou du poisson ou des œufs (VPO) –des légumes verts ou fruit cuits (LVC) – des féculents (FT) – légumineuses protidiqes (LP) - un fromage (FR) ou un produit laitier (PL).

*Menus du mois
d'octobre 2025*

					Jeudi 02		Vendredi 03	
					FR FT C VPO LVC FT	Toast au chèvre sur salade Escalope de dinde sauce crème aux champignons Haricots verts Gâteau au chocolat	FT C VPO FR LVC FR LVC	Taboulé Blanquette de poisson Poêlée de légumes Fromage Compote et biscuit
	Lundi 06		Mardi 07		Jeudi 09		Vendredi 10	
FT FR VPO LVC FT C	Crêpe au fromage Steak haché Petits pois carottes Fruit	LVC FT VPO FR FT C FT PL	Carottes râpées au citron et noisettes Omelette au fromage et pommes de terre Salade Riz au lait	LVC FR FT VPO LVC PL	Salade Couscous poulet merguez Petits suisses	C FR VPO LVC FT LVC C	Salade grecque Paëlla de poisson chorizo Fruit	
<p><i>Semaine du goût :</i> Animation culturelle au Restaurant Scolaire, du 13 au 17 octobre Histoires magiques autour du chaudron à soupe (sorcier/sorcière). Confection des soupes avec un légume apporté par les enfants en collaboration avec l'école.</p>								
	Lundi 13		Mardi 14		Jeudi 16		Vendredi 17	
LVC VPO FT LVC C PL	Soupe des enfants Hachis parmentier à la purée de potiron Salade Crème chocolat	LVC VPO FT LVC PL	Soupe des enfants au pop-corn Escalope de poulet Pommes de terre sautées Butternut rôti Yaourt	LVC VPO FT LVC C	Soupe des enfants Saucisse Légumes sautés au pâtisson Fruits	LVC PL VPO FT LVC PL LVC	Soupe des enfants Filet de cabillaud Riz au potiron Courge cake et noisettes	
VACANCES DE LA TOUSSAINT								

Les parents qui souhaitent faire partie de la Commission Restaurant Scolaire sont invités à se manifester à la mairie ou à l'école.

Les réunions ont lieu 2 à 3 fois par an
Première réunion : en novembre

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en Mairie ou via internet, pendant toute l'année, et en cas de scrutin au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour.

Les jeunes atteignant 18 ans en 2026 seront inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune dans laquelle ils ont accompli les formalités de recensement citoyen à 16 ans. Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur inscription.

Chaque électeur peut se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par l'application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales en mairie ou sur le même site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Elections Municipales et Communautaires

Le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixe la date des prochaines élections municipales et communautaires les 15 et 22 mars 2026

SECURITE DES PIETONS

Quelques astuces pour être vu

- Je porte un gilet fluo de visualisation pour tout déplacement de nuit hors agglomération ou lorsque la visibilité est réduite
- des vêtements clairs
- des brassards fluo aux chevilles/aux bras
- une housse de sac à dos fluo



Vos enfants sont concernés lorsqu'ils prennent le car le matin et/ou le soir dans la pénombre.

PERMANENCES DES ELUS

Permanences sur rendez-vous le vendredi à partir de 18 h 30, à la Mairie.

Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20

EN BREF

✂ **Travaux dans le cimetière** : à l'approche de la Toussaint, les travaux effectués par les entreprises doivent être terminés pour le 18 octobre.

✂ **La Cité des Métiers** : s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, **GRATUITEMENT**. Calendrier et informations sur www.citedesmetiers22.fr ou au 02.96.76.51.51

✂ **Société SACPA** : des rondes seront effectuées au mois d'octobre 2025, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.

Influenza aviaire : biosécurité

Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENEURS DE VOLAILLES
OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT
À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

→ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.

→ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

**SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRIINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Retour sur la journée citoyenne du 13 septembre



Une trentaine de Landéhennais se sont retrouvés, avec des membres du VTT Land' afin de mettre un coup de propre à la commune. Merci à eux.

Conduite prudente et Relevé du radar pédagogique

➤ Conduite prudente

- L'article 1 du Code de la route stipule que tout conducteur doit "**conduire son véhicule de manière à ne pas mettre en danger la sécurité des personnes**". Cela implique que, même si la vitesse maximale autorisée est de 80 km/h, vous devez adapter votre vitesse en fonction des conditions de circulation, des circonstances que sont notamment la visibilité et la configuration des intersections.
- **Concernant les priorités à droite**, l'article 41 du Code de la route précise que, lorsqu'une route est à une **intersection sans signalisation**, la priorité est donnée aux véhicules venant de la **droite**. Cela signifie qu'un conducteur doit céder la priorité à toute circulation venant de sa droite, sauf indication contraire (comme un panneau ou une signalisation).
Restez donc prêt à vous arrêter : Parfois, même à une vitesse réduite, il peut être nécessaire de s'arrêter complètement si un autre véhicule arrive par la droite.

➤ Relevé du Radar pédagogique positionné à La Ville Méen du 26 janvier 2025 au 19 août 2025

Les données relevées sur la période sont les suivantes :

↳ **30 170** véhicules entrants (venant de Maroué)

97.24 % sont sous les 70 km/h dont **53.89 %** sont sous les 50 km/h

2.75 % sont au-delà des 70 km/h

↳ **33 513** sortants (allant vers Maroué)

98.3 % sont sous les 70 km/h dont **69.43 %** sous les 50 km/h

1.69 % sont au-delà des 70 km/h



REPAS DU CCAS le SAMEDI 11 OCTOBRE

Le CCAS organise le repas traditionnel d'amitié pour les personnes retraitées

le samedi 11 octobre 2025

à 12h30 à la Salle des Fêtes

**DERNIERS JOURS
Jusqu'au 29/09
POUR VOUS INSCRIRE**

Délai supplémentaire pour les Inscriptions : au moyen du coupon ci-dessous ou par téléphone à la mairie au 02.96.30.03.21.

Inscription au repas du 11 octobre 2025

Nom prénom :

Nombre de personne(s) x 15 € (nées entre 1961 et 1965)

Nombre de personne(s) x 10 € (nées entre 1946 et 1960)

Nombre de personne(s) repas gratuit (nées en 1945 et avant)

Merci de joindre votre règlement, à l'ordre du Trésor Public

Révision du Plan Local d'urbanisme

Prenez date

**Une enquête publique se tiendra à la mairie
du 05 novembre 2025 au 05 décembre 2025.**

Un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de RENNES, tiendra une permanence à la mairie, afin de permettre à chacun, de disposer d'une information complète sur le projet. Il rendra compte des observations et propositions recueillies dans un rapport qu'il rendra au terme de l'enquête publique.

Les horaires et jours de permanences seront indiqués dans la prochaine gazette.

Réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2025

DECISIONS DU MAIRE :

SOBRIETE ENERGETIQUE – LOCAUX SOUS SOL SALLE DES FETES – Commande de LED auprès de la société YESSS LAMBALLE pour un montant HT de 341.90 €.

DESHERBEUSE EAU CHAUDE – ACQUISITION DE BATTERIES – Commande de batteries et chargeur auprès de la Société OELIATEC pour un montant HT de 1485.00 €.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – Droit de préemption urbain de la Commune non exercé sur le bien au 7 allée des Ajoncs d'Or, parcelle cadastrée AB 62.

FIBRE LOTISSEMENT PEMINIER 2 – Commande de la fourniture et pose de câblages auprès de l'entreprise ALLEZ ENERGIES pour un montant HT de 2800.00 €.

Délibérations

TRAVAUX – DESHERBEUSE A EAU CHAUDE : AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MUTUALISATION

Considérant que les batteries et chargeur constituent des éléments prolongeant la durée de vie de la desherbeuse à eau chaude,

Autorisation de signature de l'avenant N°2 à la convention avec les Communes de Bréhand et Coëtmieux définissant les conditions et modalités de mutualisation des nouvelles batteries et de leur chargeur, soit la prise en charge financière, par chaque commune, d'un montant de 495 € HT représentant le 1/3 du montant total HT.

TRANSPORT SCOLAIRE – ABRIBUS

Considérant le besoin d'abris-bus à certains arrêts de transport scolaire,

Acquisition d'abris-bus pour un montant de 4004 € HT auprès des Etablissements Franck Hervé de Bréhand.

Sollicitation de subvention au titre des amendes de police.

LOTISSEMENT DE PEMINIER – PRIX DE REVIENT/VENTE – CRITERES D'ATTRIBUTION – COMMISSION COMMUNALE

Considérant les objectifs d'aménagement de la Commune,

Création d'une commission chargée de travailler sur les conditions et le cadre de commercialisation des lots destinés aux particuliers. Les membres de cette commission sont :

Nathalie TRAVERT LE ROUX,

Philippe BOSCHER,

Christine BRETON,

Gérard BEUVE,

Benoît ROUAULT,

David GAUBERT,

Corentin POILVET,

Murielle NICOLAS,

Chrystèle LEFORT.

PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS – CONVENTION D’ASSISTANCE avec le CENTRE DE GESTION

Considérant les conditions de départ à la retraite de l’agent en charge du restaurant scolaire en 2026, Considérant l’organisation actuelle et à venir du service de restauration scolaire,
Décision de s’adjoindre les services du Centre de Gestion pour une assistance au recrutement, pour un montant de 1350 €.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D’ENERGIE-MODIFICATION DES STATUTS.

Considérant que les modifications ne portent que sur le cadre statutaire réécrit. Les compétences transférées ou non par les communes ou EPCI, restent identiques,
Approbation du projet de statuts et ses annexes du Syndicat Départemental d’énergie.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES : PLAN LOCAL DE L’HABITAT 2025-2031 - AVIS

Vu la délibération du 8 juillet 2025 du Conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer
Avis favorable sur le projet de Programme Local de l’Habitat 2026-2031 de Lamballe Terre & Mer.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES : MODIFICATION DES STATUTS

Vu :

- *L’arrêté préfectoral portant modification des statuts de la Communauté d’agglomération Lamballe Terre & Mer du 17 janvier 2020, suite au transfert automatique des compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines, en compétences obligatoires au 1er janvier 2020,*
- *La délibération proposant de modifier les statuts de Lamballe Terre & Mer, à compter du 1er janvier 2026 et sollicitant les conseils municipaux pour se prononcer sur cette proposition,*
- *Les fiches d’impact*
- *Le projet de rédaction de l’intérêt communautaire,*
- *Les projets de plans de voie et des parkings pour la définition de l’intérêt communautaire,*
- *Le projet de schéma de randonnées,*

Approbation des statuts de Lamballe Terre & Mer, à compter du 1er janvier 2026.

ZONE D’ACCELERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES – AVIS CONFORME sur la CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l’accélération de la production d’énergies renouvelables, notamment son article 15,

Avis conforme sur la cartographie établie à l’échelle départementale (2e alinéa du III de l’article L 141-5-3 du code de l’énergie).

SALLE DES FETES – LOCAL de RANGEMENT - PORTE COUPE-FEU

Considérant l’obligation de contrôle par un organisme agréé, des travaux dans les Etablissements recevant du public,

Considérant le contrôle réalisé sur les travaux de réalisation d’un local de rangement au sous-sol de la salle des fêtes,

Acquisition d’une porte coupe-feu avec ferme-porte auprès des Ets Boschat Laveix pour un montant HT de 879.41 €.

ESPACES VERTS – ACQUISITION d’un TAILLE-HAIE

Considérant les opérations de taille de haies à réaliser par les services techniques,

Acquisition d’un taille haie électrique au prix de 425.00 € HT auprès de RM Motoculture.

« LANDEHEN DE LA RESISTANCE A LA VICTOIRE » - VOYAGE – PRISE en CHARGE de CERTAINES DEPENSES

Considérant l’aide financière à hauteur de 48 885 € au titre des Fonds Européens pour le déplacement « de Landéhen aux Institutions Européennes jusqu’à Nuremberg en passant par Fort Queuleu »

Considérant la difficulté de procéder par virement administratif pour certaines dépenses que peuvent être les transports collectifs, les collations, notamment sur le territoire allemand,

Prise en charge sur le budget communal de certaines dépenses avancées par les participants.
Le remboursement sera réalisé par la production d'un état nominatif accompagné des justificatifs de dépenses.

PARTICIPATION AU CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

Considérant la difficulté de procéder par virement administratif pour certaines dépenses liées au déplacement au Congrès des Maires,

Prise en charge sur le budget communal des frais d'inscription, de déplacement, de repas et d'hébergement des élus et des agents qui se déplacent au congrès.

Le remboursement sera réalisé par la production d'un état nominatif accompagné des justificatifs de dépenses.

UTILISATION des JEUX de BOULES et de la MAISON du TEMPS LIBRE- CONVENTION PARTENARIAT « la Boule Bretonne contre Alzheimer à Landéhen »

Considérant le souhait commun du Club des Aînés et de la Commune de favoriser l'inclusion des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, aidés et aidants,

Signature d'une convention de partenariat avec le Club des Aînés et l'association France Alzheimer 22 pour la mise à disposition gratuite des jeux de boules et la Maison du Temps Libre sur la base d'une demi-journée par mois.

COMMERCE LE P'TIT GUIHEN

Considérant que les délais pour la réouverture du commerce le P'tit Guihen, sont liées à l'accomplissement de démarches administratives,

Prolongation de la franchise de loyer jusqu'à fin septembre 2025.

Landéh'Talents 2025



CONSEIL MUNICIPAL d'ENFANTS

Elections



A Landéhen, un Conseil Municipal d'enfants existe depuis 2009.

Il est composé de 12 enfants : 4 CM1, 4 CM2 et 4 6^{ème}. Ils sont élus pour trois ans. Chaque année, les enfants de CM1 votent pour remplacer les enfants qui sont entrés en 5^{ème}.

Tu n'es pas scolarisé à Landéhen, **mais si tu es en classe de CM1**, tu es concerné(e) par ces élections. Tu peux être candidat(e) si tu le désires, et bien sûr participer aux élections pour élire 4 enfants maximum appartenant à ta division scolaire.

Si tu souhaites participer aux élections, nous te demandons de le **confirmer à la mairie, pour le mardi 07 octobre dernier délai** afin qu'elle puisse préparer ta carte d'électeur. (02.96.30.03.21). Si tu veux être candidat(e), la mairie te remettra une feuille sur laquelle tu pourras, si tu le souhaites, écrire tes idées. Cette feuille sera affichée à la mairie lorsque tu l'auras terminée, afin que les électeurs puissent la lire.

Nous attendons ton appel pour nous confirmer ta classe et comptons sur ta participation.

les enfants scolarisés en CM1 éliront leurs quatre représentants au Conseil Municipal d'enfants le

vendredi 17 octobre 2025, de 16h30 à 18h à la mairie.

Animation pour Halloween

31 OCT HALLOWEEN





**15H/16H20
FILM**

Salle polyvalente
80mn/tous public



**16H30 | GOÛTER
BONBONS**



ET STAND PHOTO

Venez costumés

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

GRATUIT

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE

Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM)

Les Semaines d'Information en Santé Mentale reviennent du 6 au 19 octobre ! Pour cette 36^e édition, sous la thématique du lien social, de nombreux temps forts seront proposés sur Lamballe Terre & Mer.

Ciné-débat, escape game pour les seniors, forum pour les parents, formations aux premiers secours, théâtre débat, exposition, café éphémère... sont notamment au programme.

« Pour notre santé mentale, réparons le lien social » Pourquoi cette thématique ? Nos relations aux autres jouent un rôle clé dans notre bien-être. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, des liens sociaux de qualité contribuent à réduire le stress, protègent du risque de dépression et favorisent une meilleure estime de soi. Avoir un entourage diversifié s'accompagne aussi d'une meilleure qualité de sommeil, d'alimentation et d'une pratique sportive plus régulière. Pourtant, de plus en plus de personnes déclarent se sentir seules.

Participez aux SISM et explorez la santé mentale de manière simple et bienveillante !

Rendez-vous du 6 au 19 octobre sur Bréhand, Erquy, Lamballe-Armor, Plestan ou encore Saint-Trimoël !
Programme détaillé sur www.lamballe-terre-mer.bzh



INFOS PRATIQUES

CENTRES DE LOISIRS & POLES ADOS : OUVREZ VOS AGENDAS !

La rentrée scolaire tout juste effectuée, il est déjà temps de penser aux vacances d'Automne ! Pour les enfants de 3 à 11 ans, les inscriptions aux Centres de loisirs ouvriront dès le vendredi 26 septembre, tandis que les jeunes de 11 à 17 ans pourront s'inscrire à partir du vendredi 3 octobre. Des dates à noter précieusement dans vos agendas !

Pour plus d'infos ou pour s'inscrire, rendez-vous sur le Portail famille :
<https://portail-familles-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh/>



JEUNES CITOYENS ENGAGÉS : UN ATELIER POUR DÉCOUVRIR LE BÉNÉVOLAT

De nombreux jeunes souhaitent s'investir, donner un peu de leur temps et agir concrètement pour des causes qui leur tiennent à cœur. Mais comment trouver la bonne association ? Vers qui se tourner pour s'engager localement ?

La Structure Info Jeunes (SIJ) propose un temps d'échange dédié à l'engagement citoyen. Les participants pourront rencontrer des bénévoles issus d'associations locales variées : Jeunes Sapeurs-Pompiers, Chantiers jeunes, Restos du Cœur, Junior Association... L'occasion de découvrir des parcours inspirants et de poser toutes ses questions.

Rendez-vous le mercredi 22 octobre, de 18h30 à 20h30, à la SIJ de Lamballe-Armor.

Plus d'infos auprès de la SIJ au 02 96 50 87 90.

DEVENIR BABYSITTER

Trouver une personne de confiance pour garder ses enfants n'est pas toujours simple. Pour répondre à ce besoin, la Structure Info Jeunes (SIJ), en partenariat avec le service Petite Enfance, propose un atelier destiné aux jeunes qui souhaitent faire du babysitting.

Ouvert aux jeunes à partir de 16 ans, cet atelier permet d'intégrer le fichier de baby-sitters mis à disposition des familles. Une initiative qui facilite la rencontre entre parents en recherche d'un mode de garde ponctuel et jeunes motivés à s'investir auprès des enfants.

Jedi 30 octobre, à Bréhand.

Plus d'infos auprès de la SIJ au 02 96 50 87 90.



LA LUDOTHÈQUE REPART EN TOURNÉE

La ludothèque reprend sa tournée dans les communes du territoire afin d'aller au plus près des habitants. Chaque mercredi matin, petits et grands sont invités à partager un moment convivial autour du jeu. Jeux de société, jeux d'adresse, jeux pour les tout-petits... il y en a pour tous les âges et toutes les envies !

Ces temps de jeu se déroulent de 9h30 à 12h15 dans différentes salles partenaires, selon un planning établi pour toute l'année scolaire, à Erquy, Trémeur, Plénée-Jugon et Saint-Alban.

Retrouvez toutes les dates de passage sur www.lamballe-terre-mer.bzh

AU FIL DES MOTS, AU RYTHME DES NOTES

Proposées par le service Culture et le Conservatoire de Lamballe Terre & Mer, les séances d'éveil musical font leur retour dans les bibliothèques du territoire. Pensées pour les tout-petits, elles permettent de découvrir sons, rythmes et instruments dans un cadre ludique et rassurant. Ces moments sont aussi l'occasion de stimuler l'éveil sensoriel, de développer l'écoute et la curiosité, tout en partageant un temps complice parent-enfant. Le livre occupe une place centrale dans ces ateliers : il devient un support à l'action, une passerelle naturelle entre l'histoire racontée et la musique jouée, invitant les enfants à voyager par les mots et les sons.



Le 1^{er} octobre à Hénanbihen, le 5 novembre à Jugon-les-Lacs, le 10 décembre à Plestan.

Ces séances sont gratuites, mais le nombre de places étant limité, il est conseillé de se rapprocher de sa bibliothèque pour s'inscrire.

PARENTS, DES ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS POUR VOUS !

C'est la rentrée pour les petits mais aussi pour les grands ! Le Centre Social Intercommunal propose plusieurs temps forts à la rentrée pour les parents mais aussi pour les enfants :

- **Anim'& Vous** : des activités pour partager des moments entre parents et enfants.
- **Parents, parlons-en** : des soirées ou après-midi pour échanger avec d'autres parents, rencontrer des professionnels et repartir avec des idées.

Envie d'en savoir plus sur ces événements ? Rendez-vous sur www.lamballe-terre-mer.bzh sur la page « Parentalité »



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS VOUS OUVRE SES PORTES !

Soutenu par Lamballe Terre & Mer, ce lieu est un espace adapté où vos enfants pourront jouer, explorer et faire de nouvelles rencontres, pendant que vous pourrez partager des moments ou des conseils entre parents. L'association Parenteizh sera là pour vous accueillir et vous écouter.

Ouverture **depuis le 13 septembre 2025**. Les 2^e et 4^e samedis du mois de 9h30 à 12h30. Pour les **enfants de moins de 6 ans**, pour les **parents et futurs parents** !

Rendez-vous dans les locaux de la crèche La Farandole, 34 rue Jean Jaurès, à Lamballe-Armor.

Besoin de renseignements ? Contactez le 07 43 44 63 63.

PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX : CANDIDATEZ AUX VŒUX 2026 !

À l'occasion de sa cérémonie des vœux institutionnels, mardi 20 janvier 2026 à la Halle des Sports du Liffré (Lamballe-Armor), Lamballe Terre & Mer souhaite mettre à l'honneur le savoir-faire local.

Un appel à candidature est lancé auprès des producteurs et artisans du territoire pour proposer leurs produits lors du cocktail dinatoire. Les entreprises ciblées sont les exploitations agricoles du territoire, pêcheurs, entreprises aquacoles, artisans, de moins de 10 salariés, en circuit court.



Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2025 via le formulaire en ligne.

Renseignements et candidatures sur www.lamballe-terre-mer.bzh

L'INFO ENVIRONNEMENT DU MOIS

Lamballe Terre & Mer, « Territoire engagé pour la nature », vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez, chaque mois, une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

SOUTENEZ LA FAUNE ET LA FLORE DES LANDES DE LA POTERIE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

De par son histoire et avec sa faune et sa flore exceptionnelles, le site des Landes de La Poterie, à Lamballe-Armor, est un espace de nature remarquable. Afin de protéger les amphibiens qui y vivent, une route limitrophe au site a été fermée. L'enjeu, aujourd'hui, est d'aménager ce lieu afin d'en faire un endroit pédagogique où le public pourra découvrir les atouts naturels, historiques et culturels des Landes. Pour cela, une structure d'accueil, des observatoires et des chemins seront créés en bois local et en bauge (terre crue). Le projet, estimé à 215 000 €, est porté par Lamballe Terre & Mer et la Ville de Lamballe-Armor.

Le lieu et son histoire : un écosystème préservé favorable à la diversité biologique

Classée Natura 2000, en voie d'être Réserve Naturelle Régionale, les Landes de La Poterie présentent une mosaïque d'habitats naturels diversifiés, dus à la fois à une géologie particulière (gabbro de Trégomar), à l'exploitation millénaire par les potiers qui y ont creusé des centaines de cavités devenues mares et à un paysage bocager préservé. Une faune et une flore atypiques s'y sont installées. On y recense notamment toutes les espèces de tritons de France et de reptiles des Côtes d'Armor et 29 espèces de papillons.

Une mobilisation collective pour préserver la biodiversité des Landes de La Poterie

De nombreux acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent autour de ce projet dont VivArmor Nature, pour son expertise naturaliste, et l'association La Poterie, Nature et Patrimoine, engagée dans la transmission de la mémoire culturelle locale et assurant la gestion du musée de La Poterie. Les travaux envisagés, inclusifs, seront menés dans le cadre de chantiers participatifs, avec une association d'insertion pour le travail de la terre et la construction des structures en bauge.

Vous pouvez participer à ce projet en faisant un don* : www.fondation-patrimoine.org/102951

*réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable



AGENDA

Mer. 1/10 – Ateliers parents enfants

My yoga stories

Et si vous écoutiez des histoires en faisant un petit peu de yoga ? Le petit plus : les histoires seront en anglais ! (Pas de panique, le niveau est très facile). N'oubliez pas votre tapis.

Salle des fêtes, 11 square de l'Hôtel de Ville, Erquy / Groupe 3-6 ans de 10h15 à 11h

Groupe 7-11 ans de 11h15 à 12h / Gratuit / Sur inscription : 06 20 86 00 74

Ven. 3/10 – Les rencontres du Relais Parents Enfants - Temps d'éveil à Landéhen

entre 9h30 et 11h30 suivant le rythme des enfants Voyons de quoi nos petits sont capables ! Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux libres, des explorations, des expérimentations, etc...

Inscription obligatoire pour tous les participants (Enfants de 0 à 3 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer) - rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh – 02.96.50.08.56

> Salle Polyvalente, 6b rue de Mauny

Mer. 15/10 – Forum familles

Être parent et prendre soin de soi

Une journée dédiée à tous les parents, que vos enfants soient petits ou grands, pour partager, poser vos questions et repartir avec des idées. Au programme :

espace forum, des jeux, un escape game, un atelier danse, des mini-conférences et une randonnée !

Collège Simone Veil, 21 rue de Dahouet, Lamballe-Armor / De 14h à 18h / Entrée libre / Infos : www.lamballe-terre-mer.bzh

Mar. 21/10 – Théâtre débat Et si on rejouait le quotidien ?

Vous êtes parent ? Alors vous connaissez sûrement ces instants où tout devient trop : quand bébé pleure sans répit, qu'au retour du travail le lave-vaisselle ne se vide pas, que les écrans prennent plus de place qu'on ne voudrait... A travers des petites scènes de 5 minutes, les comédiens mettront en scène ces situations du quotidien. Suivi d'un échange avec professionnels de santé.

Salle Fredaine, 14 rue du 14 juillet, Plestan / 20h / Gratuit / Infos : www.lamballe-terre-mer.bzh

Ven. 24/10 – RDV SIJ : Rencontre des assos de jeunes

La Structure Info Jeunes (SIJ) invite les jeunes à découvrir les associations locales, leurs projets et leurs initiatives. Un moment d'échange pour s'inspirer et s'engager.

Pléneuf-Val-André / De 18h30 à 21h / Plus d'infos auprès de la SIJ.

BIBLIOTHEQUE de LANDÉHEN

UN ESPACE NUMÉRIQUE & BIBLIOTHÈQUE

Un service numérique et des livres pour tous !

Derrière la mairie à Landéhen

Les horaires

mardi : 16h30-18h30

mercredi : 9h30-12h00 / 15h-16h30

vendredi : 16h30-18h30

samedi : 9h30-12h00

Les tarifs

Abonnements pour le prêt d'ouvrages :
15 € la famille / 10 € un adulte / 5 € un enfant

**Fermeture
du 20 au 25 octobre**

OCTOBRE

- **Biblio'Enfant** : les mercredis 13h30-15h :
 - le 1^{er} – débat -
 - le 8 - numérique
 - le 15 - art et création

- *Enfant 6 ans et + - inscription – 2 € l'atelier ou 7€ de vacances à vacances –*
- **Biblio'Bébé** : le jeudi 2 à 10h15 (attention exceptionnellement 1 jeudi !)

- *0-3 ans, accès libre, gratuit avec inscription -*
- **Biblio'Adulte** : le samedi 18 à 9h15

- *pour tous, accès libre, gratuit -*
- **Biblio'Ado** : le mardi 28 : activité numérique de 10h30 à 16h



LAMBALLE TERRE & MER
Communauté d'agglomération

Journée Numérique à la Bibliothèque Robot et Info/intox

Scénario : Les jeunes, transportés dans le temps, incarnent une équipe de programmeurs de la NASA qui a pour mission de mener des robots sur la plate-forme d'exploitation de minerais de l'astéroïde Bennu...

en partenariat avec la Cité des Télécoms et le Service Jeunesse de Lamballe Terre & Mer
- 11-17 ans, pique-nique à prévoir, gratuit, inscription)

CONTACT : 02 96 30 31 66
bibliothequelandehen@gmail.com

www.bibliotheque.landehen.fr
www.facebook.com/Landehen/

Exposition photographique en bibliothèque et à la Mairie du 3 octobre au 9 janvier

32ème Maison d'Images

Le Comptoir des Arts

présente

« *La nuit* »



21



Exposition réalisée par : Alain Cristofani, Angéline Besnard, Delphine Rosalie, Didier Levêque, Frédéric Beuve, Isabelle Jégou, Laëtitia Gandon, Ludvine Lévêque, Nicolas Lormel, Olivier Fons, Régine Jégu-Tholomier, Serge Andrieux et Sophie Le Mée.

Organisation : Comptoir des Arts - 6, rue Mouësigné - 22400 Lamballe - Tél. : 02.96.50.02.84

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations de la commune de Landéhen a connu une belle réussite ce vendredi 5 septembre. Renseignements et inscriptions ont pu se faire pour les associations présentes. Merci aux bénévoles !

COMITÉ DE GESTION

Réunion

le lundi 6 octobre 2025 à 20 h à la mairie

Cette réunion permet l'établissement du calendrier des fêtes de l'année 2026, mais aussi d'apporter diverses informations. Ce sera l'occasion d'avoir un temps d'échange entre associations.

AMICALE DES BOULISTES

CONCOURS de BOULES le 18 OCTOBRE



➤ **Samedi 18 octobre**

- à 9 h 30 : **Pen eus Pen**
- à 14 h 30 : **doublettes éliminatoires**

Prix : engagements + 20 % + paniers

Possibilité de restauration le midi sur réservation avant le 14 octobre

Au 06.58.38.54.13 ou 06.66.18.24.53

CLUB DES AÎNÉS

Activités d'octobre 2025

Lundi 13 et lundi 27 octobre : reprise des jeux de tarot à 14 h, si vous êtes intéressés, veuillez le faire savoir auprès de Brigitte 06.14.69.30.24 ou Michel 06.58.07.14.91.

Vendredi 3 : Octobre rose, organisé par l'Association du Penthièvre. Rendez-vous à la salle polyvalente de la Poterie dès 14 h.

Jeudi 09 : Club à 14 h, activités diverses (jeux de société, jeux de cartes, jeux de boules bretonnes) + goûter.

Lundi 13 : Spectacle de la Fédération à Hermione, les artistes Citrus vous présenteront en 1^{ère} partie « Musical History » et en 2^{ème} partie « The Legends ».
Tarif 28 € *transport compris*.

Il reste des places, vous pouvez vous inscrire au plus tôt par mail ou tél : Brigitte 06.14.69.30.24 ou Michel 06.58.07.14.91.

Jeudi 23 : Club à 14 h : jeux de société, jeux de cartes, jeux de boules bretonnes, suivi du goûter.

Rappel : Samedi 11 octobre – Repas du C.C.A.S. à la Salle des Fêtes à 12h30
(s'inscrire à la mairie)

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Stage découverte « couture et couleurs » Ados à partir de 10 ans :

22,23 et 24 octobre 2025 de 9h30 à 16h30 - salle du Manoir
avec Pique-nique sur place à midi pour ceux qui le souhaitent

Il sera possible de réaliser un tote bag, une pochette, un vêtement simple, de customiser, de transformer en laissant cours à sa fantaisie.

Chacun apporte son matériel, tissu et machine si possible. Nous pouvons en prêter si besoin.

Au cours de ces trois jours, le jeudi 23 sera consacré à la découverte des couleurs qui nous vont le mieux. Sabrina GUICHON animera ce temps.

Inscription possible au stage complet pour 40 € ou aux 2 journées couture les 22 et 24 octobre pour 25 €

Renseignements et inscriptions Catherine 06 50 30 35 08

MARDI DE 17H30 À 18H30
SALLE DES FÊTES, LANDEHEN

DANSE FITNESS ENFANTS 6-11
ANIMÉ PAR SEBASTIEN LE COZLEER

90€ L'ANNÉE, SUR INSCRIPTION
CONTACT : CATHY (06 31 34 10 76)



DIMANCHE 19 OCTOBRE
10H À 12H
SALLE DU MANOIR -LANDEHEN

ATELIER BIEN-ÊTRE
DÉCOUVERTE DE LA RELAXATION ET DU MASSAGE

EN BINÔME PARENT & ENFANT
OU GRAND-PARENT & ENFANT
ANIMÉ PAR DELPHINE LEFEBVRE

8€ L'ATELIER SUR INSCRIPTION
ENFANT DE 6 À 14 ANS

CONTACT : ÉMILIE 06 68 33 81 23



VTT LAND'

INFORMATION
aux CHASSEURS

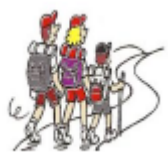
Amis chasseurs,

Nous vous informons que le
DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025, une
randonnée VTT est organisée par le Club
VTT Land' de Landéhen. Elle passera sur
des sections de routes et de chemins de
votre commune à partir de 8 h 00 jusqu'à
13h.

Nous comptons par conséquent sur votre
plus grande vigilance.

Nous vous en remercions très
sincèrement.

Le bureau du club VTT Land' de
Landéhen



RANDONNÉE

LANDÉHEN
Dimanche 5 Octobre

- VTT (6 euros)**
21Km, 35km, 45Km & 55Km
- Gravel (7 euros)**
50Km & 90Km
- Marche (4 euros)**
9Km & 15Km

Ravitaillements, Buvette & Tombola

page " VTT Land' " club.vttland@hotmail.fr

Inscriptions sur place à partir de 7h30 ou sur HelloAsso en scannant le QR Code

COMITÉ DES FÊTES

**Assemblée Générale
le 25/10 à 18h30
à la salle polyvalente**

**UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS –
OPEX – SOLDATS DE FRANCE MEMBRES ASSOCIES**

Prenez date : Cérémonie le 9 novembre 2025 à 10h45
Suivie du repas

PETITES ANNONCES et COMMUNIQUÉS

Objet trouvé : paire de lunettes lors du concours de palet du 30/08

Annonce : Recherche co-voiturage pour le trajet Landéhen/Collège François LORANT à Moncontour ou Landéhen/bourg de Saint Trimoël (pour trajet bus scolaire), le matin et/ou le soir.
Contact : 06.60.91.46.76

BOULANGERIE ROMÉLIE

OUVERT!

NOS HORAIRES

Lundi	Fermé
Mardi	7h30 - 13h30 / 15h30 - 19h00
Mercredi	7h30 - 13h30 Fermé
Jeudi	7h30 - 13h30 / 15h30 - 19h00
Vendredi	7h30 - 13h30 / 15h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 13h30 / 15h30 - 19h00
Dimanche	7h30 - 13h00 Fermé

02.96.30.03.49

CONFERENCE - TABLE RONDE

ÊTRE DYS:
une aventure qui transforme la vie de famille !

*Les troubles DYS ne s'arrêtent pas à la porte de l'école,
ils s'invitent à la maison, au travail, dans les relations avec les autres...*

Animée par
Héloïse NORGEOT E.I. Psychologue clinicienne • Neuropsychologue
Rozenn GALLIER Thérapeute systémique Famille, Couple, Individuel

Gratuit
ouvert à tous

**samedi 11 octobre
2025**
Collège Simone Veil
Lamballe
A partir de 13h30

Exposition Photo :
"Au delà des DYS"
Anabelle Bouget

Suivez l'actualité d'APEDYS22
sur notre site apedys22.fr

Inscription recommandée :
apedys.cotesdarmor@gmail.com ou 07.69.27.90.45



OCTOBRE ROSE 2025

Et si c'était le moment de penser à vous ?

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie par le cancer du sein. Pourtant, détecté tôt, il guérit dans 9 cas sur 10.

Le dépistage organisé du cancer du sein : un geste simple pour votre santé

Vous avez entre 50 et 74 ans ?
Aucun symptôme ni antécédent familial ?

C'est pour vous que le dépistage organisé a été mis en place.

Tous les deux ans, vous recevez (ou allez recevoir) un courrier de l'Assurance Maladie, ou une notification dans votre compte Ameli, vous invitant à réaliser une mammographie.

Comment se déroule le dépistage organisé ?

La mammographie est réalisée chez un radiologue agréé, proche de chez vous.

La mammographie est un examen relativement rapide, non douloureux pour la majorité des femmes, et toutes les mammographies normales sont relues une seconde fois pour plus de sécurité, au CRCDC Bretagne.

Important

Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) est recommandé tous les ans, auprès d'un médecin généraliste, d'un gynécologue ou d'une sage-femme.

Un antécédent personnel ou familial de cancer du sein ?

Un suivi personnalisé peut être nécessaire. Parlez-en à votre médecin, votre gynécologue ou votre sage-femme : ce sont eux qui vous guideront vers le parcours le plus adapté à votre situation.

Une modification de vos seins ?

Grosseur, écoulement, changement de forme, de couleur ou de texture : n'attendez pas l'invitation au dépistage. Ces signes relèvent d'une consultation médicale urgente, pas du dépistage organisé. Parlez-en à votre professionnel de santé !

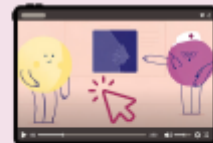
La mammographie de dépistage est prise en charge à 100 % sans avance de frais.



En octobre, partageons ce message

À l'occasion d'Octobre Rose, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC Bretagne) vous propose une courte vidéo de sensibilisation pour mieux comprendre pourquoi et comment se faire dépister. À voir et à partager autour de vous !

Pour la vidéo c'est par ici



Le dépistage du cancer du sein sauve des vies

Pour plus d'infos, contactez l'antenne la plus proche...

Côtes d'Armor

02.96.60.83.00

✉ antenne22@depistage-cancer.bzh

Finistère

02.98.33.85.10

✉ antenne29@depistage-cancer.bzh

Ille-et-Vilaine

02.99.30.40.10

✉ antenne35@depistage-cancer.bzh

Morbihan

02.97.40.29.39

✉ antenne56@depistage-cancer.bzh

... et retrouvez sur notre site internet

depistage-cancer.bzh



- les coordonnées complètes de nos antennes départementales,
- la liste des radiologues agréés chez qui prendre rendez-vous,
- le programme des actions prévues près de chez vous pendant Octobre Rose,
- et bien sûr, la vidéo de sensibilisation, à partager à toutes les personnes que vous aimez !

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Bretagne